

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-septième réunion plénière**

Paris, 26-28 juin 2019

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire

Compte satellite pour l'éducation et la formation**Guide de compilation sur le compte satellite pour l'éducation et la formation****Note de l'Équipe spéciale des comptes satellites pour l'éducation et la formation***Résumé*

Le présent document donne une vue d'ensemble du Guide de compilation sur le compte satellite pour l'éducation et la formation et en décrit les principales recommandations, telles qu'elles sont présentées au chapitre 1 du Guide. Celui-ci a pour but d'améliorer la comparabilité des comptes satellites au plan international et, par conséquent, la mesure du capital humain fondée sur les coûts. Il a été établi par une équipe spéciale composée de représentants des pays et des organismes suivants : Allemagne, Bélarus, Canada, Israël, Italie, Norvège (présidence), Royaume-Uni, CEE, Division de statistique de l'ONU, Eurostat, et UNESCO. Ont également pris part aux premières phases du projet des représentants de la Fédération de Russie, de la France, du Centre Wittgenstein pour la démographie et le capital humain mondial et des milieux universitaires.

L'Équipe spéciale a pris comme point de départ les principes du Système de comptabilité nationale (SCN) et le cadre présenté au chapitre 5 du *Guide sur la mesure du capital humain*. Ces éléments de base ont été étoffés, le but étant de proposer des classifications, des méthodes et des sources de données ainsi que de suggérer de quelle manière celles-ci pourraient être perfectionnées et intégrées dans un compte satellite pour l'éducation et la formation. Une étape importante a consisté à expérimenter le cadre proposé dans plusieurs pays : Bélarus, Canada, Israël, Norvège et Royaume-Uni.

La version complète du Guide (y compris les études de cas par pays) a été adressée par voie électronique à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour consultation. Compte tenu de l'importance des travaux et de leur lien avec le programme de recherche entrepris dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN), la Division de statistique de l'ONU a étendu la consultation à tous les pays non membres de la Conférence. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le Guide à sa réunion plénière.



I. Pourquoi le Guide est-il nécessaire ?

1. Il est très important pour les décideurs de comprendre la notion de capital humain. Dans sa « déclaration de printemps » (2018) sur l'économie faite devant le Parlement du Royaume-Uni, le Chancelier de l'Échiquier (Ministre des finances) a dit ce qui suit : « Comme à l'heure actuelle nous en savons plus sur la rentabilité économique d'un investissement dans nos infrastructures que sur celle d'un investissement dans notre peuple, j'ai demandé à l'Office for National Statistics d'œuvrer avec nous à l'élaboration d'une mesure plus sophistiquée du capital humain, de manière à mieux cibler les investissements. ».
2. L'idée de considérer les connaissances et les aptitudes humaines comme un actif et d'en estimer la valeur n'est pas nouvelle, mais a pris davantage d'importance ces dernières années, en particulier dans le contexte du développement durable. Pour répondre à ce besoin, une équipe spéciale de la CEE a élaboré et publié le *Guide sur la mesure du capital humain* (2016) (ci-après dénommé « Guide sur le capital humain »). Selon ce dernier, il devient de plus en plus nécessaire pour les décideurs de comprendre et de quantifier le capital humain afin de mieux saisir les ressorts de la croissance économique et le fonctionnement des marchés de l'emploi, d'évaluer la durabilité à long terme du processus de développement d'un pays et de mesurer la production et la productivité du secteur éducatif (par. 3).
3. Le Guide sur le capital humain a montré qu'il était possible de créer des comptes satellites pour le capital humain, les pays et les organisations internationales étant encouragés à continuer à estimer le rôle du capital humain. On peut commencer à le faire en élaborant un compte satellite pour l'éducation et la formation ou en dépassant le cadre de l'actuel Système de comptabilité nationale pour pleinement intégrer les estimations du capital humain dans les comptes nationaux.
4. Pour estimer la valeur du stock de capital humain, le Guide sur le capital humain recommandait d'utiliser « l'approche fondée sur les coûts » ou « l'approche fondée sur les revenus d'une vie entière ». En raison du manque de données et des questions méthodologiques, il recommandait dans un premier temps de créer un compte satellite pour l'éducation et la formation à l'aide d'une approche fondée sur les coûts (par. 522). Il soulignait qu'il faudrait synchroniser les efforts pour faciliter les comparaisons entre pays, ce qui devrait aider à mieux comprendre les différences entre les pays en matière de capital humain, d'où la nécessité d'améliorer les directives concernant les questions relatives aux données et aux mesures.
5. Fort des recommandations susmentionnées, de l'approbation du Guide sur le capital humain par la Conférence des statisticiens européens ainsi que de l'appui concernant les futurs travaux proposés, le Bureau de la Conférence a constitué en 2017 une équipe spéciale des comptes satellites pour l'éducation et la formation. Celle-ci avait pour objectif de mettre au point un cadre et de coordonner l'expérimentation pilote du compte satellite pour l'éducation et la formation dans des pays qui présentaient des différences en matière de situation économique et de disponibilité des données. En faisant fond sur l'expérimentation pilote, l'Équipe spéciale devrait élaborer un guide de compilation qui aiderait les pays à élaborer des comptes satellites pour l'éducation et la formation comparables au niveau international et, ainsi, à améliorer la mesure du capital humain fondée sur les coûts. En plus de fournir une estimation du montant total des dépenses d'éducation et de formation, le compte satellite a pour objectif d'établir une distinction entre diverses dépenses et de les ventiler, notamment en identifiant les modalités de financement de ces dépenses.
6. Un autre aspect important du mandat de l'Équipe spéciale consistait à coordonner ses travaux avec ceux menés en parallèle par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat).
7. Le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale a déterminé que le bien-être et la durabilité constituaient une des priorités du programme de recherche relatif au Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008). Il est convenu que la

présentation des statistiques sur le bien-être et la durabilité pourrait être améliorée. Il a proposé d'établir des liens plus clairs entre, d'une part, la comptabilité nationale « de base » et, d'autre part, le bien-être matériel (mesures de répartition, par exemple) et des questions plus vastes se rapportant au bien-être et à la durabilité. On pourrait étoffer ces derniers éléments en élaborant un cadre de comptabilité plus large, par exemple en combinant le cadre actuel avec les activités domestiques non rémunérées, les comptes environnementaux et économiques, la santé et l'éducation. Le compte satellite pour l'éducation et la formation peut constituer un outil important dans ce contexte.

II. Importance et pertinence

8. Comme il est dit dans le Guide sur le capital humain (par. 5), la mesure du stock de capital humain peut servir à de nombreuses fins : mieux comprendre les ressorts de la croissance économique, évaluer la durabilité à long terme du processus de développement d'un pays et mesurer la production et la productivité du secteur éducatif. Si toutes ces perspectives mettent l'accent sur l'importance qu'il y a à mesurer le stock total de capital humain, des débats plus récents sur les moyens d'aller au-delà du PIB¹ ont amené les parties concernées à s'intéresser davantage à la répartition du capital humain entre les ménages et les individus, ainsi qu'aux avantages non monétaires correspondants.

9. Il est aussi reconnu que la situation matérielle des individus (c'est-à-dire leur bien-être économique) est déterminée par plus de facteurs que le revenu et la consommation, le capital humain étant perçu comme un important facteur (voir Stiglitz *et al.*, 2009 ; OCDE, 2011 ; et diverses initiatives de l'Union européenne). L'actif « capital humain » produit normalement des flux de revenus d'une vie entière et peut fournir un moyen d'amortir les chocs soudains. Dans cette optique, il serait aussi important de mesurer comment ce capital est réparti, au-delà d'un examen du stock total de capital humain d'un pays.

10. Pour atteindre ces deux objectifs, le projet de compte satellite pour l'éducation et la formation comprend un ensemble de tableaux de base : les tableaux des ressources et des emplois et les tableaux des financements et des coûts par objectif d'éducation et de formation. Le compte satellite comprend aussi un ensemble de tableaux supplémentaires tels que ceux concernant le niveau d'instruction de la population résidente et le nombre d'étudiants et de diplômés ainsi que la participation à la formation professionnelle et à la formation permanente. Ces tableaux donnent des détails additionnels en matière de démographie et d'emploi liés à l'éducation et à la formation qui peuvent servir à indiquer la répartition de l'investissement dans le capital humain entre les individus.

11. Outre la mesure du stock de capital humain, un objectif important consiste à analyser les facteurs qui contribuent à cette formation de capital, par exemple l'éducation et la formation, tout comme il est indispensable pour les décideurs de prévoir ces investissements. Le financement du système éducatif est important dans ce contexte. Lorsque les pays cherchent des moyens de faire des réformes, ils cherchent souvent l'inspiration auprès d'autres pays et essaient de comprendre la structure des systèmes de financement de l'éducation.

12. Par conséquent, la structure d'un compte satellite pour l'éducation et la formation permet d'atteindre plusieurs objectifs :

- a) Estimer les investissements annuels dans le capital humain comme étant la somme des dépenses d'éducation et de formation. Les investissements annuels contribuent au stock total de capital et à d'autres actifs dans le cadre de la comptabilité nationale ;
- b) Indiquer le montant total des coûts pour les différentes catégories d'éducation et de formation et indiquer qui produit chaque catégorie et qui assure le financement.

¹ Produit intérieur brut (PIB).

13. L'un des principaux objectifs du compte satellite proposé est de perfectionner les classifications, les méthodes et les sources de données qui servent à produire des statistiques sur l'éducation et la formation comparables au plan international.

III. Aperçu du Guide

14. Le Guide passe en revue les concepts et les définitions du compte satellite pour l'éducation et la formation ainsi que la manière dont les résultats peuvent être présentés sous forme de tableaux. L'une des tâches principales consiste à perfectionner les classifications à utiliser, les méthodes et les sources de données, ainsi qu'à déterminer la manière dont elles peuvent être traitées et intégrées dans un compte satellite. Des recommandations visant à faciliter la création du compte satellite sont formulées tout au long des chapitres et sont récapitulées à la fin du présent chapitre (sect. IV). Un important objectif dans l'élaboration de ce guide était d'expérimenter le cadre proposé et plusieurs études de cas par pays ont été menées. Un résumé des problèmes qui se posent figure dans le document et on peut espérer qu'il sera d'une certaine aide pour les nouveaux pays qui établissent un compte satellite pour l'éducation et la formation. L'Équipe spéciale ayant également été chargée de coordonner ses travaux avec ceux menés en parallèle par d'autres organisations internationales, un chapitre spécial est consacré à l'examen et à la comparaison des différentes initiatives internationales relatives à la collecte de données sur les dépenses d'éducation.

A. Chapitre 2 : Principes et définitions du compte satellite pour l'éducation et la formation

15. Le présent chapitre passe en revue les principes et les définitions du compte satellite pour l'éducation et la formation ainsi que l'objet et la définition des dépenses. Dans le cadre du SCN 2008 et du Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), il est possible de créer des comptes satellites pour réorganiser des éléments du cadre central de la comptabilité nationale, éventuellement en ajoutant des précisions et en introduisant des renseignements complémentaires.

16. Le compte satellite pour l'éducation et la formation repose sur les définitions et les principes du SCN 2008 et du SEC 2010, mais il tient également compte des travaux internationaux existants dans le domaine éducatif, à savoir la *Méthodologie des comptes nationaux de l'éducation* de l'UNESCO (2016) et le *Manual on concepts, definitions and classifications for data collection on formal education* (Manuel sur les concepts, les définitions et les classifications pour la collecte de données sur l'éducation formelle) UNESCO-OECD-Eurostat (UOE) (2016). Des mesures sont prises pour éviter les doubles emplois, améliorer la cohérence avec la comptabilité nationale et d'autres sources ou systèmes afin d'assurer la cohérence à un certain niveau d'agrégation.

17. Le compte satellite pour l'éducation et la formation porte sur les activités menées par les unités résidentes. Les producteurs de services d'éducation et de formation, les organismes de financement et les ménages sont considérés comme des unités résidentes du territoire où ils ont un centre d'intérêt économique prépondérant. Les dépenses d'éducation des étudiants à l'étranger sont perçues comme des dépenses intérieures (importations) tant qu'ils restent membres des ménages résidents. En revanche, dans le système économique local, les dépenses des étudiants membres de ménages non résidents sont considérées comme des exportations. À l'heure actuelle, les calculs se font en prix courants dans le compte satellite, mais, avec l'évolution future du compte, ils pourraient se faire en termes de volume.

18. Dans le compte satellite, les activités d'éducation et de formation englobent les dépenses publiques et privées consacrées aux chapitres suivants : éducation formelle et formation professionnelle, à savoir les programmes éducatifs dispensés à toutes les étapes de la vie d'une personne comme le définit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 2011 ; éducation et formation non formelles dispensées dans divers domaines (par exemple, musique, arts et sports, cours en ligne, etc.) ; formation interne dispensée par les employeurs ; certains biens et services connexes directement liés à la prestation des

services d'éducation et de formation. Par conséquent, les dépenses consacrées aux activités d'éducation et de formation à prendre en compte se rapportent aux éléments suivants :

- a) Activités d'éducation, administratives et autres dans les services d'éducation formelle et de formation professionnelle ;
- b) Activités d'éducation et de formation culturelles, récréatives et sportives non formelles (y compris également des cours gratuits et des apprentissages en ligne) ;
- c) Formation interne dispensée par les employeurs ;
- d) Biens et services connexes directement liés à la prestation de services d'éducation et de formation ;
- e) Formation brute de capital fixe dans le secteur éducatif.

19. Le compte satellite pour l'éducation et la formation a pour objectif de compiler des données sur les dépenses totales consacrées à l'éducation et à la formation de manière cohérente avec la comptabilité nationale. Sont visées les dépenses ordinaires, à savoir l'ensemble des coûts d'éducation et de formation courants liés aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle non marchands et aux producteurs marchands ; ces postes peuvent aussi être répartis par objectif d'éducation et de formation. Le montant total des dépenses consacrées aux activités d'éducation et de formation est la somme de la rémunération du personnel enseignant ou administratif, des coûts des biens intermédiaires tels que manuels et fournitures scolaires, et de la consommation de capital fixe tel que bâtiments, machines et équipements, et droits de propriété intellectuelle. En outre, les dépenses couvrent également le rendement du capital pour les producteurs marchands de services éducatifs, ainsi que les dépenses des ménages en matière de biens et de services connexes. Toutefois, pour donner une idée plus générale et une estimation du montant total des contributions au capital humain, il est également recommandé que le compte satellite indique la formation brute de capital fixe liée aux activités éducatives (divers secteurs).

B. Chapitre 3 : Classifications et tableaux relatifs au compte satellite pour l'éducation et la formation

20. Le présent chapitre décrit en détail les classifications nécessaires à la compilation du compte satellite. Deux types de classifications sont importants : i) la classification des unités de production et de financement par secteur institutionnel ; ii) la classification de l'éducation et de la formation par objectif. La première classification est celle utilisée dans le SCN 2008 tandis que la seconde est principalement fondée sur les niveaux de la CITE 2011. Sept objectifs d'éducation et de formation sont proposés, les quatre premiers étant directement liés à la CITE. En outre, il existe trois objectifs qui ne relèvent pas du champ d'application de la CITE (éducation non formelle), à savoir : l'éducation liée à la culture, aux sports et aux loisirs ; d'autres types d'éducation et de formation professionnelle ; et la formation interne.

21. Les stages et les apprentissages font l'objet d'un examen particulier. Un stage peut faire partie de l'éducation formelle et non formelle et les dépenses liées à la supervision des stagiaires dans le cadre du processus général de formation devraient être prises en compte, alors que les dépenses au titre des salaires des stagiaires ne sont généralement pas comprises dans le compte satellite car les stages rémunérés pourraient être considérés comme du travail. Les apprentissages faisant partie d'un programme éducatif formel devraient être inclus dans l'objectif d'éducation et de formation (EP) pertinent, par exemple lorsque les étudiants n'ont pas encore achevé leurs études et n'ont pas le droit de travailler pour leur propre compte. Les étudiants ne sont normalement pas rémunérés ou perçoivent un salaire relativement faible. En cas de rémunération, les salaires des apprentis ou des stagiaires ne seraient pas pris en compte dans les coûts éducatifs. Les employeurs peuvent être financés par les pouvoirs publics pour les dépenses connexes. La situation en matière de stage et d'apprentissage peut différer d'un pays à l'autre, ce qui signifie que les personnes qui compilent les données doivent examiner leur propre cas avec soin.

22. Des précisions générales sont données concernant la classification du secteur, l'imputation des produits et des services gratuits, le traitement de la recherche-développement, les produits connexes, les dépenses administratives liées à l'éducation et à la formation militaire professionnelle.

23. Enfin, le chapitre traite de l'intégration du compte satellite dans les tableaux. Les deux premiers tableaux s'inspirent des tableaux des ressources et des emplois, qui offrent en général une image détaillée de l'économie en indiquant les éléments du processus de production, l'utilisation des biens et des services (produits) et les revenus générés, comme le montre la figure 5.1 du Guide sur le capital humain. Le compte satellite donne une version simplifiée d'un tableau des ressources et des emplois, mettant l'accent sur la prestation des services d'éducation et de formation par objectif (EP) et sur l'utilisation des mêmes objectifs. Le troisième tableau illustre le financement de l'éducation et de la formation et le quatrième porte sur la structure des coûts de production. Ces tableaux sont des versions simplifiées des tableaux figurant dans le Guide sur le capital humain (tableaux des ressources et des emplois) et, là encore, ne comprennent que les flux relatifs au financement et aux coûts de la prestation des services d'éducation et de formation.

24. Le compte satellite pour l'éducation et la formation peut également comprendre des tableaux supplémentaires sur le nombre d'étudiants et le niveau d'instruction des travailleurs salariés et de la population en âge de travailler, qui servent à évaluer la contribution de l'éducation et de la formation à la croissance économique et au développement de la productivité et à évaluer les résultats et la productivité des secteurs éducatifs.

C. Chapitre 4 : Méthode de compilation et d'analyse du compte satellite pour l'éducation et la formation

25. Le présent chapitre explique la méthode de compilation du compte satellite pour l'éducation et la formation et montre comment l'utiliser pour établir des statistiques et des indicateurs concernant le coût total de l'éducation et de la formation, la production de services d'éducation et de formation, les dépenses et le financement des secteurs de l'éducation et de la formation, ainsi que la production et l'utilisation des services d'éducation et de formation par objectif. L'examen porte également sur les principales utilisations et applications du compte satellite, l'accent étant mis sur le fait que le coût total de l'éducation et de la formation peut servir à obtenir une mesure des investissements dans le capital humain au moyen de l'approche fondée sur les coûts (CEE, 2016).

D. Chapitre 5 : Sources de données

26. Le présent chapitre traite des directives générales relatives aux éléments fondamentaux des données et à leurs sources. Il explique de quelle manière les données peuvent être traitées et intégrées dans un compte satellite pour l'éducation et la formation.

27. L'établissement d'un tel compte satellite passe par la collecte et le traitement des données provenant de sources diverses. Il s'agit d'un exercice difficile, qui requiert une collaboration avec d'autres administrations publiques ou des équipes chargées de communiquer des données internationales sur l'éducation, par exemple l'équipe conjointe de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (UOE) chargée de collecter des données sur l'éducation formelle. L'établissement d'un compte satellite pour l'éducation et la formation devrait cependant commencer par s'appuyer sur les sources de données utilisées dans la comptabilité nationale. Celle-ci s'appuie sur des données exhaustives provenant de diverses sources, dont beaucoup fournissent des précisions supplémentaires qui ne se reflètent pas nécessairement dans les résultats des comptes nationaux. Dans le cas de l'éducation formelle, il est probable que les sources de la comptabilité nationale fournissent la majeure partie des données requises pour le compte satellite pour l'éducation et la formation.

28. Il est important que les enquêtes et autres sources de données utilisées pour le compte satellite pour l'éducation et la formation respectent les principes statistiques appliqués à la qualité des données, avec le recours à des outils d'évaluation de la qualité des

données tels que le cadre d'évaluation de la qualité des données du Fonds monétaire international (FMI).

29. Comme le montre le chapitre, toute une gamme de sources peut être utilisée pour le compte satellite. Dans un premier temps, les pays devraient étudier les données détaillées disponibles dans le cadre de la comptabilité nationale. En outre, de nombreuses enquêtes et sources de données administratives peuvent servir à compléter le compte satellite, par exemple les statistiques des finances publiques, source essentielle à utiliser pour recenser les flux publics en faveur de l'éducation à tous les niveaux de l'État. En conclusion, il est recommandé d'établir une collaboration étroite avec un grand nombre d'équipes au sein des instituts nationaux de statistique, ainsi qu'entre les ministères et au niveau international, afin de trouver de bonnes sources de données.

E. Chapitre 6 : Comparaison des directives internationales relatives à la collecte de données sur l'éducation

30. On trouvera dans le présent chapitre une comparaison entre le projet de compte satellite pour l'éducation et la formation et les autres directives internationales sur les comptes de l'éducation, c'est-à-dire les comptes nationaux de l'éducation proposés par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP) et le Pôle de Dakar de l'IIEP (2016), les modèles suivis étant le compte de l'éducation mis en place en France (l'une des premières expériences en matière de compte national de l'éducation) et le modèle de collecte des données financières de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (UOE).

31. Un objectif commun à toutes les méthodes consiste à présenter des informations sur le financement de l'éducation et les dépenses connexes, toutes les méthodes classant l'éducation selon la CITE 2011. Cela étant, il existe des différences en matière de champ d'application. Toutes les méthodes englobent l'éducation formelle. Le compte satellite français couvre également l'éducation non formelle, tandis que les comptes nationaux de l'éducation de l'UNESCO englobent, à titre facultatif uniquement, l'éducation et la formation non formelles (mais jamais l'éducation non formelle des adultes). Le compte satellite pour l'éducation et la formation comprend un cadre type pour les programmes d'éducation et de formation tant formels que non formels (formation professionnelle continue/formation interne et d'autres programmes de formation de type extrascolaire). Il a un champ d'application plus large que les autres comptes de l'éducation. Il est le seul à reconnaître expressément les dépenses liées : i) aux étudiants résidant à l'étranger (importations) ; et ii) à la consommation des étudiants non résidents en matière de production intérieure (exportations).

32. En ce qui concerne la définition des dépenses, il existe des différences pour les biens et les services connexes directement liés à la prestation des services éducatifs. Ainsi, la méthode de collecte de données de l'UOE comprend (sous certaines conditions) des dépenses sans rapport avec l'éducation telles que les frais de transport, de repas, d'hébergement et les dépenses médicales et dentaires. Ces dépenses ne figurent pas dans le compte satellite pour l'éducation et la formation puisqu'elles ne contribuent pas directement à la formation de capital humain.

F. Chapitre 7 : Études de cas par pays

33. Le chapitre porte sur cinq études de cas menées selon le cadre présenté dans le Guide dans les pays suivants : Canada, Israël, Norvège, République du Bélarus et Royaume-Uni.

34. Il s'agit d'études de faisabilité concernant l'établissement d'un compte satellite pour l'éducation et la formation. L'une des conclusions tirées de la compilation du compte satellite norvégien est que la disponibilité des tableaux des ressources et des emplois figurant dans les comptes nationaux a été très utile pour l'élaboration des tableaux du compte satellite. Il était certes encore nécessaire de procéder à des estimations pour

remédier à l'insuffisance des données, mais la tâche aurait été bien plus difficile à réaliser sans les tableaux des ressources et des emplois.

35. L'expérience générale tirée montre qu'à cette occasion ont été regroupées des données sur l'éducation et la formation provenant de divers programmes statistiques, notamment les tableaux des ressources et des emplois, les programmes statistiques liés à l'éducation, les programmes statistiques relatifs aux finances publiques, la Classification des fonctions des administrations publiques (COFOG), les statistiques sur les dépenses des ménages de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) et les statistiques du commerce des services. L'opération permet d'évaluer la pertinence, la cohérence et la qualité des statistiques sur l'éducation et la formation. La confrontation des données peut indiquer les sources des données à harmoniser, ce qu'il faudrait peut-être améliorer et les types de données à consolider pour obtenir des informations cohérentes, fiables et actualisées sur l'éducation et la formation.

36. Le Canada et la République du Bélarus signalent que les catégories de produits éducatifs figurant dans leurs comptes types sont trop vastes pour fournir le niveau de détail requis dans la classification par objectif d'éducation et de formation proposée. Le Canada a résolu cette question dans son étude pilote en agrégeant certains des objectifs.

37. La plus grande difficulté signalée dans les études de cas réside dans la disponibilité des données de base permettant d'estimer les dépenses liées à la formation interne. Ainsi, la Norvège a utilisé des données provenant de l'enquête sur la formation professionnelle continue, le Canada a fondé ses estimations sur l'enquête concernant le lieu de travail et les salariés, Israël a recouru aux informations provenant des sociétés existantes et des enquêtes sur les institutions à but non lucratif desservant les ménages et des états financiers des administrations publiques, tandis que le Royaume-Uni n'a pas encore estimé la formation interne.

38. La formation interne constitue une partie importante des dépenses totales consacrées à l'éducation et à la formation. Selon les projets pilotes, la contribution de la formation interne diffère sensiblement d'un pays à l'autre (de 20 % au Canada à 1 % en Israël et au Bélarus). Les différences entre ces estimations mettent en évidence les problèmes que posent les sources de données et il est manifestement difficile d'évaluer la comparabilité entre les pays.

39. Une autre difficulté tient à l'estimation de la consommation des ménages en matière de biens et de services connexes et à l'imputation des dépenses au compte de l'éducation. Comme il est difficile d'imputer ces dépenses aux différents objectifs d'éducation et de formation, les pays ont suivi la recommandation selon laquelle, si des informations pertinentes ne sont pas disponibles, les dépenses devraient être imputées proportionnellement aux dépenses totales ou présentées dans une catégorie non imputée dans le tableau des emplois du compte satellite pour l'éducation et la formation.

IV. Résumé des recommandations et des propositions concernant les futurs travaux

40. La présente section résume brièvement les principales recommandations formulées dans le Guide et propose plusieurs domaines de travail.

41. Recommandations relatives aux principes et aux définitions :

a) Le cadre du compte satellite pour l'éducation et la formation est fondé sur les définitions et les principes du SCN 2008 et du SEC 2010 ;

b) Le compte satellite porte sur les activités menées par les unités résidentes. Les producteurs de services d'éducation et de formation, les organismes de financement et les ménages sont considérés comme des unités résidentes du territoire où ils ont un centre d'intérêt économique prépondérant. Les dépenses d'éducation des étudiants à l'étranger sont perçues comme des dépenses intérieures (importations) tant qu'ils restent membres des ménages résidents ;

c) Les dépenses d'éducation et de formation englobent les dépenses publiques et privées liées à l'éducation formelle, à l'éducation et à la formation non formelles dans différents domaines (par exemple, musique, arts et sports, cours en ligne, etc.), à la formation interne et à certains biens et services connexes ;

d) Sont visées les dépenses ordinaires, à savoir l'ensemble des dépenses d'éducation et de formation courantes consacrées aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle non marchands et aux producteurs marchands. Toutefois, pour donner une idée plus générale et une estimation du montant total des contributions au capital humain, le Guide recommande également d'inclure dans le compte satellite la formation brute de capital fixe liée aux activités éducatives ;

e) Dans un premier temps, les pays devraient étudier les données détaillées figurant dans la comptabilité nationale et les statistiques financières des administrations publiques. Le Guide recommande aussi d'établir une collaboration étroite avec un grand nombre d'équipes au sein des instituts nationaux de statistique, ainsi qu'entre les ministères et au niveau international, afin de recenser les bonnes sources de données ;

f) À l'heure actuelle, les calculs se font en prix courants dans le compte satellite, mais, avec l'évolution future du compte, ils pourraient se faire en termes de volume ;

g) Les dépenses ordinaires devraient être imputées aux objectifs d'éducation et de formation, au nombre de sept. Ces objectifs sont fondés sur les niveaux de la CITE pour l'éducation formelle, avec l'adjonction de catégories supplémentaires pour les cours non formels dans divers domaines tels que la musique, les arts, les langues, etc., et pour la formation interne ;

h) L'objectif EP0 (enseignement préscolaire) englobe l'éducation de la petite enfance et l'enseignement préscolaire. Il faudrait exclure les dépenses au titre de la prise en charge des enfants dans les jardins d'enfants ;

i) Les biens et les services connexes liés à la prestation de services d'éducation et de formation comprennent les biens et services nécessaires uniquement pour la fourniture de produits destinés à l'enseignement tels que manuels, dictionnaires, ordinateurs, logiciels et équipements de sécurité. Cela étant, les frais de transport, de repas, d'hébergement ainsi que les dépenses médicales et dentaires ne devraient pas être inclus parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'éducation et de la formation ;

j) La formation militaire professionnelle fait partie des dépenses d'éducation dans le compte satellite pour l'éducation et la formation et devrait être incluse dans un objectif pertinent. Il en va de même des apprentissages qui font partie du programme éducatif formel. Les stages peuvent s'inscrire dans le cadre de l'éducation formelle ou non formelle et les dépenses liées à la supervision des stagiaires dans le processus de formation général devraient être incluses dans l'objectif visant la formation interne ou un autre objectif ;

k) Le Guide recommande de mettre en place une version simplifiée des tableaux des ressources et des emplois, qui ne couvre que la fourniture et l'utilisation de services d'éducation et de formation. Outre les dépenses ordinaires, le tableau des ressources indique aussi, en tant que poste pour mémoire, la production pour son propre compte et la production pour la vente de services de recherche-développement dans le secteur éducatif ;

l) L'ajout de la formation interne est une extension du domaine de production du SCN. Par souci de simplification, la production imputée de services de formation interne par des producteurs marchands est enregistrée du côté des utilisateurs en tant que consommation intermédiaire dans l'unité de production. Pour les producteurs non marchands, dont la production peut être considérée comme une réimputation du produit existant, le Guide recommande d'imputer le produit aux dépenses de consommation finales ;

m) Il est recommandé d'établir des tableaux présentant le financement de l'éducation et de la formation par objectif ainsi que la structure des coûts correspondants par objectif. Il est également recommandé d'établir des tableaux supplémentaires pour évaluer la contribution de l'éducation et de la formation à la croissance économique et au

développement de la productivité et pour évaluer les résultats et la productivité des secteurs éducatifs.

42. Les recommandations concernant les travaux à mener visent les points ci-après :

a) Améliorer la disponibilité des sources de données concernant la formation interne en vue d'une meilleure comparabilité entre les pays. Les sources de données directes ne sont pas disponibles dans tous les pays. Certains pays mènent une enquête sur la formation professionnelle continue, qui peut fournir les données nécessaires. Ainsi qu'il est dit au paragraphe 5.9.1 du chapitre 5 (du Guide), si les données d'une enquête sur la formation professionnelle continue ne sont pas disponibles, les comptes des entreprises peuvent fournir des informations sur les budgets de formation, ou si ces derniers font également défaut, il est possible de procéder à des estimations fondées sur des modèles pour imputer les coûts intermédiaires. De plus, les sources de données existantes ne font souvent pas de distinction entre les services d'éducation et de formation achetés par les employeurs pour leurs salariés et les services de formation fournis directement par l'employeur (formation interne) ;

b) Recenser et établir des sources de données relatives à des cours gratuits et, en particulier, à l'apprentissage en ligne. Les cours en ligne payants dispensés tant par des établissements d'enseignement que par d'autres prestataires seront enregistrés dans les estimations au moyen des données provenant d'enquêtes sur les ménages ou des comptes des entreprises. Les cours en ligne gratuits dispensés fournis par des établissements d'enseignement non marchands résidents seront également implicitement inclus dans le montant total des coûts. Les éléments les plus épineux sont les cours gratuits assurés par des unités en dehors du secteur éducatif. Ces offres ne sont généralement pas prises en compte dans les mesures en question (par exemple l'apprentissage non formel assuré sur les plateformes numériques) ;

c) Établir des séries chronologiques longues sur les dépenses d'éducation et de formation sous la forme d'un compte satellite pour l'éducation et la formation. Les séries chronologiques sont indispensables pour comprendre comment les dépenses au titre de différents objectifs d'éducation et de formation évoluent et contribuent au développement du capital humain ;

d) Élargir le compte satellite pour indiquer les dépenses d'éducation et de formation en termes de volume (ou de prix des années précédentes). Il est reconnu qu'une analyse de la croissance, en termes de volume, des services d'éducation et de formation est requise ;

e) Poursuivre les travaux en vue d'assurer une meilleure cohérence entre le compte satellite et les méthodes de collecte de données existantes dans les statistiques de l'éducation à un certain niveau d'agrégation. Le compte satellite peut être considéré comme une passerelle entre la comptabilité nationale et d'autres statistiques de l'éducation, telles que les comptes nationaux de l'éducation de l'UNESCO, le système de collecte de données sur l'éducation formelle de l'UOE et d'autres systèmes internationaux de collecte de données sur l'éducation et la formation professionnelle. Les sources de données de base et la couverture de ces autres données sur l'éducation restent largement identiques, malgré un certain nombre de différences conceptuelles dues à des raisons historiques, à des objectifs différents, à des utilisations différentes et aux organismes/unités de compilation. Bien que le but, la portée et l'utilisation des différents ensembles de données soient variables, il importera de faire en sorte que les définitions et les classifications larges utilisées soient harmonisées dans toute la mesure du possible et que les différences soient clairement mises en évidence et expliquées. Il faudra pour cela assurer une communication et une coordination entre les spécialistes de la comptabilité nationale et les experts des statistiques de l'éducation aux niveaux national et international. Les travaux menés par Eurostat pour l'UOE constituent un bon exemple à cet égard. Dans le cadre d'un projet plus vaste visant à améliorer les données relatives aux dépenses d'éducation, Eurostat a mis à jour le manuel de l'UOE relatif à la collecte de données sur l'éducation formelle et aux liens avec la comptabilité nationale, notamment les travaux visant à améliorer les méthodes et les définitions sur les dépenses des ménages, les services auxiliaires et les transferts publics. Plusieurs pays mènent des activités de rapprochement entre les données de l'UOE et celles

de la comptabilité nationale. D'une manière générale, les milieux de la comptabilité nationale devraient suivre les résultats de ces processus et, si nécessaire, apporter leur contribution pour améliorer les liens avec les statistiques de l'éducation de l'UOE ;

f) L'un des objectifs du compte satellite pour l'éducation et la formation est d'améliorer les mesures du capital humain fondées sur les coûts. L'Équipe spéciale recommande de poursuivre les recherches sur la façon d'incorporer les estimations du compte satellite dans les comptes nationaux, en « capitalisant » les dépenses en tant qu'investissement dans le capital humain, y compris sur la manière d'appliquer un modèle de type MIP (méthode de l'inventaire permanent) pour calculer les actifs ;

g) Il est fortement recommandé que d'autres pays commencent à expérimenter le compte satellite. Il est suggéré que le Groupe d'experts de la comptabilité nationale offre aux pays un cadre pour mettre en commun leurs expériences, s'agissant de l'établissement et de la présentation des comptes ainsi que des problèmes liés aux sources de données. Ces mesures permettraient d'améliorer le Guide.
